

L'ECONOMIE

du 10.7
au 16.7.2014
PAGE 13



Photo: Hervé Montaigu

Nicolas Henckes et Jean-Jacques Rommes promettent une rentrée sociale revendicative de la part des patrons

LA FIN DE L'ETAT DE GRACE

Bons princes les patrons, ils proposent l'abandon de la prochaine tranche indiciaire en échange de leur silence sur ce sujet «politiquement sensible» jusqu'à la fin de la législature.

Bons princes, mais au sens machiavélien du terme. Car le thème de la disparition de l'indexation – qui reste pour eux un but – n'est pas forcément très populaire et reste sujet à controverse, certains lui trouvant une utilité, même chez les patrons pour qui cela contribue à alléger le dialogue social au sein de l'entreprise. L'UEL rappelle donc la thématique: «*l'indexation des salaires alors que l'inflation au Luxembourg reste très supérieure à celle dans la zone euro, ainsi qu'à celle de nos trois voisins – qui sont également nos principaux partenaires économiques – rend nos entreprises moins compétitives, détruit le pouvoir d'achat des citoyens de façon spectaculaire et détruit de l'emploi, celui des jeunes en particulier*».

Et de plaider pour une désindexation complète de l'économie, ce qui passe certes par la fin du mécanisme d'indexation des salaires et retraites, mais aussi par la fin de l'indexation de tous les contrats et des hausses des prix administrés. «*Un choc anti-inflationniste*», insiste Jean-Jacques Rommes, le nouveau directeur de l'UEL. Un discours décliné par Jean-Jacques Rommes et Nicolas Henckes, son secré-

L'UEL propose un compromis sur la question de l'indexation

MARC FASSONE - mfassone@le-jeudi.lu

taire général. Mais une déclinaison en forme d'adieu car l'UEL propose que la prochaine tranche indiciaire – prévue en théorie pour mars, mais pour laquelle le Statec ne donne plus ses traditionnelles indications d'échéances – soit supprimée. En contrepartie de quoi, les patrons s'engagent à ne plus évoquer ce thème jusqu'à la fin de l'actuelle législature. Ce qui va dans le sens de ce que souhaitait Xavier Bettel lors de la réunion tripartite du 25 juin dernier, entièrement consacrée à l'indexation.

Casus belli à profusion

Réunion durant laquelle le gouvernement a indiqué ne pas vouloir reconduire l'actuelle loi sur l'indexation qui prévoit une tranche indiciaire par an au maximum. Loi arrivant à son terme en octobre. Politiquement, la faiblesse actuelle de la hausse des prix permet de mettre le débat entre parenthèse. Même si économiquement les problèmes demeurent.

Et ce d'autant plus que la hausse de la TVA va fortement peser sur les entreprises, insistent Jean-Jacques Rommes et Nicolas Henckes. Mais pour l'UEL, cet abandon ne signifie pas

passivité. D'autres thèmes sont sur l'établi comme la question de l'introduction de jours de carence en cas de maladie du salarié et plus généralement du financement de l'absentéisme. Question qui suscite des passes d'armes avec les syndicats. Ou bien encore le financement des dépenses sociales comme l'assurance dépendance. Clairement, du côté de l'UEL, la fin de l'état de grâce du le gouvernement est actée.

«*Depuis six mois, nous n'avons fait qu'avalier des couleurs – la hausse de la TVA n'étant pas la moindre – et nous avons le sentiment que l'on n'arrête pas de nous taper dessus alors même que les grandes réformes structurelles à mener n'ont pas été entamées*», insiste Nicolas Henckes.

Qui promet que l'UEL sera bien plus combative à la rentrée pour faire valoir ses points de vue et pour œuvrer à la restauration de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.